



Faisons valoir nos droits:  
formation à la défense individuelle

**Jeudi 23 mars 2006 - de 18 à 20 heures**  
**Maison du peuple, salle Jean Jaurès (Chauderon 5), Lausanne**

SUD organise une formation à la défense individuelle pour faire valoir nos droits d'employé-e-s face à nos hiérarchies. Cette formation a pour but d'élargir le cercle de personnes qui peuvent aider les collègues à se défendre.

Prévenir, déjouer les attaques de la hiérarchie, savoir s'y opposer avec succès tels sont les objectifs de ce cours. Que cela soit dans le cadre de sa propre défense ou de celle des collègues.

Une première séance a abordé la question de l'identification des situations et de la constitution d'un dossier. Consultez les supports de cours sur notre site : <http://www.sud-vd.ch/conseils/index.html>

Pour cette deuxième session : le contrat

**Programme de la deuxième séance :**

- conditions de conclusion du contrat : droit privé et secteurs parapublics, droit public cantons et communes
- rupture des rapports contractuels : licenciements et avertissements
- spécificités des contrats dans l'enseignement

Ce cours est gratuit. Pour des questions d'organisation, l'inscription est nécessaire... Merci de vous annoncer à l'adresse [formation@sud-vd.ch](mailto:formation@sud-vd.ch) d'ici au lundi 20 mars 2006.

Venez nombreuses et nombreux et parlez-en aux membres de votre syndicat ou organisation!

Secrétariat fédéral *SUD*